

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL GASC

Chronique de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 87 (1946), p. 268-273

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1946__87__268_0

© Société de statistique de Paris, 1946, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

I. — ÉTAT DE LA POPULATION.

1. — *Dénombrement de la population du 10 mars 1946,*

Depuis près d'un siècle et demi, on a recensé la population de la France, à un rythme quinquennal, toutes les années dont le millésime se termine par le chiffre 1 ou 6. En raison des hostilités, le dénombrement qui aurait dû avoir lieu en 1941 a été reporté à une date ultérieure. Pour assurer la continuité de la cadence habituelle de ces opérations, l'Institut National de la Statistique (Statistique Générale de la France), en accord avec le ministère de l'Intérieur, a pris les dispositions nécessaires pour faire effectuer le premier recensement d'après guerre le 10 mars 1946, soit exactement dix ans après celui du 8 mars 1936. Le choix de cette date était d'autant plus justifié que les grands mouvements migratoires provoqués directement et indirectement par les faits de guerre se trouvaient arrêtés à ce moment, les populations déplacées ayant, dans leur grande majorité, retrouvé leurs territoires habituels.

Mais la réalisation du recensement s'est heurtée à de nombreuses difficultés, en raison de la situation économique encore très précaire de l'époque. Citons parmi les obstacles rencontrés : la pénurie de papier, la difficulté de mise en place en temps voulu des imprimés dans les 38.000 communes de France du fait de la désorganisation des communications ferroviaires, les tâches multiples pesant sur les municipalités en raison de l'organisation du rationnement et du rapatriement des prisonniers et déportés; la difficulté pour les maires de recruter en nombre suffisant des agents recenseurs qualifiés et, enfin, un certain désintéressement de la part du public incapable de saisir l'importance exceptionnelle de cette vaste consultation populaire au lendemain de la guerre et que de nombreuses enquêtes précédentes avaient visiblement lassé.

Néanmoins, la collaboration de toutes les bonnes volontés a permis de déclencher les opérations au jour prescrit. Si, jusqu'ici, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques pour la métropole et la France d'outre mer n'en a encore pu faire connaître les résultats, il faut en rechercher la cause parmi plusieurs des difficultés signalées ci-dessus. De très nombreuses municipalités se sont acquittées avec empressement de leurs délicates obligations, d'autres, en revanche (qui ne forment qu'une minorité, heureusement) ont conduit leurs travaux à un rythme tel qu'à l'heure actuelle un résultat d'ensemble ne peut encore être présenté au public.

Les résultats partiels rassemblés jusqu'ici permettent cependant de dégager les impressions suivantes : la population de la France est en nette régression par rapport à 1936. Le nombre de ses habitants se chiffrera vraisemblablement à près de 40,5 millions contre 41,9 lors du dernier recensement. Ce résultat n'est pas en désaccord avec le bilan démographique dressé à la fin de la guerre (1), si l'on tient compte de l'incertitude dont étaient affectées, notamment, les évaluations relatives aux mouvements migratoires et aux décès de Français à l'étranger.

La diminution constatée n'est cependant pas observée dans tous les départements. Il s'est produit à l'intérieur de la France un déplacement de population au préjudice des régions frontalières du Nord, Nord Est et de l'Est, ainsi que de la région côtière méditerranéenne en faveur de régions de l'Ouest qui sont actuellement plus peuplées qu'en 1936. Il semble que les régions agricoles de l'Anjou, du Maine, de l'Orléanais et les contrées mon-

(1) Voir *Journal de la Société de Statistique de Paris*, n° 9-10, septembre octobre 1945, p. 223.

tagneuses des Pyrénées et de la Savoie ainsi que le Lyonnais aient attiré et retenu les populations exposées des régions frontières et côtières. Il va sans dire que seuls les résultats complets et définitifs permettront des conclusions valables sur ce point.

2. — Évaluation de la population au 1^{er} janvier 1946.

Pour le besoin de ses études et sans attendre les résultats du dénombrement, la Statistique Générale a procédé à une évaluation par sexe et âge de la population présente au 1^{er} janvier 1946 (1). Il s'agit là, bien entendu, de simples estimations basées sur l'état de la population lors du recensement de 1936, sur le mouvement naturel enregistré par l'état civil et sur les mouvements migratoires; ces derniers étant la principale source d'erreur, étant donné les renseignements par trop fragmentaires dont on dispose à ce sujet.

Population présente évaluée pour la France entière (90 départements).

AGE en années	POPULATION AU 1 ^{er} JANVIER 1939			POPULATION AU 1 ^{er} JANVIER 1946		
	Sexes réunis	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexes réunis	Sexe masculin	Sexe féminin
<i>A. — Nombres absolus en milliers.</i>						
0 4	2.948	1.485	1.463	2.722	1.392	1.330
5 9	3.264	1.642	1.622	2.723	1.370	1.353
10 14	3.390	1.710	1.680	3.062	1.535	1.527
15-19	3.290	1.661	1.629	3.267	1.639	1.628
20 24	2.111	1.063	1.048	3.341	1.664	1.677
25 29	3.178	1.591	1.587	2.108	1.035	1.073
30 34	3.292	1.667	1.625	2.708	1.306	1.402
35 39	3.295	1.664	1.631	3.028	1.469	1.559
40 44	2.859	1.333	1.526	3.055	1.488	1.567
45 49	2.525	1.120	1.405	2.847	1.842	1.505
50 54	2.417	1.078	1.339	2.343	991	1.352
55 59	2.232	996	1.236	2.180	921	1.259
60 64	2.085	950	1.135	1.970	825	1.145
65 69	1.653	738	915	1.722	729	993
70-74	1.234	529	705	1.299	542	757
75-79	814	330	484	797	309	488
80 et plus	539	189	350	528	179	349
	41.126	19.746	21.380	39.700	18.736	20.964
<i>Résumé.</i>						
0-19	12.892	6.498	6.394	11.774	5.936	5.838
20 59	21.909	10.512	11.397	21.610	10.216	11.394
60 et plus	6.325	2.736	3.589	6.316	2.584	3.732
<i>B. — Proportions pour 1.000 habitants.</i>						
0 19	313	329	299	296	317	278
20 59	533	532	533	545	545	544
60 et plus	154	139	168	159	138	178
Ensemble.	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000

Pour permettre l'étude de l'influence propre de la guerre sur la population adulte dans toutes ses couches, on a rapproché la population évaluée au 1^{er} janvier 1946 comme il a été dit ci dessus des effectifs obtenus sous l'hypothèse du vieillissement naturel depuis 1939, en admettant celui ci conforme, à chaque âge, à celui de la dernière table de mortalité 1933 1938. Le tableau ci après résume les résultats de ces calculs.

AGE en années	SEXE MASCULIN				SEXE FÉMININ			
	Population naturelle ment vieillie (P ⁿ)	Population réelle évaluée (P)	Écart absolu	Écart pour 1.000 habitants de la population P'	Population naturelle ment vieillie (P ⁿ)	Population réelle évaluée (P)	Écart absolu	Écart pour 1.000 habitants de la population P'
20 24	1.715	1.664	— 51	— 30	1.684	1.677	— 7	— 4
25 29	1.099	1.035	— 64	— 58	1.081	1.073	— 8	— 7
30 34	1.410	1.306	— 104	— 74	1.415	1.402	— 13	— 9
35 39	1.574	1.489	— 105	— 67	1.574	1.559	— 15	— 10
40 44	1.584	1.488	— 96	— 61	1.580	1.567	— 13	— 8
45 49	1.407	1.342	— 65	— 46	1.512	1.505	— 7	— 5
50 54	1.035	991	— 44	— 43	1.354	1.352	— 2	— 2
55 59	958	921	— 37	— 39	1.256	1.259	+ 3	+ 2
20 59	10.782	10.216	— 566	— 53	11.456	11.394	— 62	— 5

(1) Voir *Bulletin de la Statistique Générale de la France*, fascicule avril mai juin 1946, p. 165 et fascicule juillet août 1946, Erratum.

II. — MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE EN 1945.

L'année 1945 est marquée par la fin des hostilités en Europe. Les trois départements alsaciens et lorrains, soustraits à la souveraineté française depuis l'armistice de 1940 pour être rattachés à l'économie du Reich, retrouvent leur place au sein de la mère patrie. Cependant, les résultats démographiques de ces provinces tardivement libérées ne sont pas au complet. Par conséquent, l'étude ci après portera une fois de plus — et pour la dernière fois — sur l'ensemble de 86 départements seulement (Corse non comprise). Ainsi se trouvera complètement assurée la comparabilité avec les résultats des années antérieures.

Mouvement de la population en France en 1945.
(Résultats provisoires pour 86 départements).

ANNÉES	MIL- LIONS d'habi- tants évalués	MILLIERS DE					PROPORTIONS pour 10.000 habitants			MORTALITÉ infantile pour 1.000 nais- sances	
		Mariages	Divorces	Enfants déclarés vivants	Décès Au total	(1) de 0 à 1 an	Excé- dent de décès	Nou- veaux mariés	Enfants déclarés vivants		Décès
1938.. . .	39,8	258	24,3	577	619	37,7	42	130	145	156	65
1939 . . .	39,8	246	21,1	580	617	36,9	37	124	146	155	64
1940 . . .	39,7	169	11,0	533	733	48,9	200	85	134	185	92
1941 . . .	37,6	216	14,5	490	650	36,0	160	115	130	173	73
1942 . . .	37,5	256	14,0	542	632	38,5	90	137	145	169	71
1943 . . .	37,2	210	17,6	583	602	44,0	19	113	157	162	75
1944 (2). .	36,7	199	17,6	601	710	46,3	109	109	164	193	77
1945 (2). .	37,4	372	24,0	617	623	66,6	6	199	164	166	108

(1) Ces nombres comprennent les victimes civiles de la guerre pour lesquelles un acte de décès a été donné; les pertes militaires n'y sont pas incluses.
(2) Nombres provisoires.

Nuptialité. — La pénétration des armées alliées en territoire ennemi a permis la libération et le retour à leur foyer d'un million et demi de prisonniers et déportés, dont 1.380.000 sont rentrés, au cours du deuxième trimestre 1945. On peut estimer qu'environ 15 % du million d'hommes mariables rentrés en France ont contracté mariage l'année même de leur retour, portant ainsi le nombre des mariages à 372.000 contre 199.000 seulement en 1944 en raison des combats de libération. C'est dès le deuxième trimestre que l'on observe une recrudescence de la nuptialité; mais les deux tiers du nombre annuel des mariages sont conclus au cours des deux derniers trimestres qui se les partagent équitablement, ainsi qu'en témoigne le tableau ci après :

Nombres en milliers.

TRIMESTRE	MARIAGES	NAISSANCES vivantes	DÉCÈS		EXCÉDENT de naissances
			au total	de 0 à 1 an	
1 ^{er}	55	139	194	18,1	— 35
2 ^e	76	153	142	14,7	+ 11
3 ^e	120	152	133	19,1	+ 19
4 ^e	121	153	154	14,7	— 1
Année	372	617	623	66,6	— 6

Le nombre record des mariages en 1945 n'avait plus été atteint depuis 1922, où la nuptialité d'après la guerre de 1914-1918 allait déjà en s'atténuant après avoir bondi à 600.000 en 1920. Rappelons que le caractère différent de la guerre 1939-1945 a différé les mariages dans une proportion beaucoup moindre que celle observée en 1914-1918. Comme on peut évaluer à 250.000 le nombre des unions empêchées par la dernière guerre, les mariages contractés en 1945 en constituent une bonne moitié. Ils ont fait presque doubler le taux des nouveaux mariés qui s'élève à 199 pour 10.000 habitants contre 109 en 1944, 85 en 1940 et 130 en 1938.

Natalité. — Il est évident que la forte nuptialité de l'année 1945 n'a pu avoir d'influence sensible sur la natalité au cours de cette même année. Cependant, le rythme saisonnier normal des naissances qui avait été rétabli en 1944 s'est trouvé à nouveau modifié au cours du second semestre 1945; en effet, le nombre des naissances est resté stationnaire pendant les trois derniers trimestres au lieu de décroître et atteindre son minimum au quatrième trimestre. Ce relèvement de la natalité se traduit par un surplus, par rapport à l'année 1944, de 17.000 naissances. Comme celles ci ne sauraient être le résultat de la plus forte nuptialité observée à la même époque, il y a lieu de les considérer comme l'expression d'une

nouvelle amélioration de la fécondité, ce qui se trouve confirmé par l'augmentation du taux net de reproduction (pour 100 femmes) : de 93 en 1939, celui ci, après avoir atteint sa valeur minima en 1941 : 77, s'est redressé à 85 en 1942, 88 en 1943, 91 en 1944 et 92 en 1945 (ces deux derniers évalués), soit pratiquement au niveau de 1939 et cela malgré un grand nombre de ménages demeurés stériles du fait de leur dissociation involontaire.

Notons enfin qu'en 1945 le taux de natalité se maintient au niveau record de 1944 : 164 pour 10.000 habitants, niveau qui n'avait plus été atteint depuis 1932.

Mortalité. — Il n'est pas surprenant de constater en 1945 un nombre de décès bien plus faible que l'année précédente : 623.000 contre 710.000; ce dernier comprenait, en effet, 60.000 victimes de faits de guerre alors que les derniers combats de 1945 ont entraîné la mort de 5.000 civils seulement. Indépendamment de ce facteur, la régression du nombre des décédés est dû vraisemblablement au fait que la mortalité élevée des années de guerre avait opéré une sélection de la population qui se trouvait diminuée des individus les moins résistants. Le taux de mortalité générale se trouve ainsi amené de 193 en 1944 à 166 en 1945; il n'en reste pas moins supérieur de 10 points à sa valeur d'avant guerre. Le rythme saisonnier habituel est rétabli en 1945, le maximum se situant au premier trimestre, le minimum au troisième.

C'est parmi les tout jeunes enfants que la mort a fait le plus de victimes : 108 décès d'enfants de moins d'un an pour 1.000 nés vivants, proportion excessive qui n'avait plus été enregistrée depuis 1921. Cette énorme perte de nouveau nés — 67.000 enfants — attribuable en partie à l'état déficient des accouchées, atténuera sensiblement l'effet de l'amélioration de la fécondité.

Causes de décès. — Le tableau ci après permet de suivre l'évolution de 1936 à 1945 des groupes essentiels des causes de décès. Les renseignements font défaut pour les années de 1937 à 1939 en raison de la destruction par faits de guerre des documents de base. Les résultats sont définitifs jusqu'à l'année 1943, provisoires à partir de 1944.

Proportion des décès pour 10.000 habitants (dans 90 départements) attribués à chacun des 18 groupes de la nomenclature internationale des causes de décès.

GROUPES	DÉSIGNATION	1936	1940	1941	1942	1943	1944	1945
I	Maladies infectieuses et parasitaires . .	15,2	20,6	19,2	18,9	18,4	18,2	17,0
II	Cancer et autres tumeurs	10,6	15,4	15,4	16,0	16,5	16,8	17,1
III, IV, V	Maladies rhumatismales, de la nutrition, des glandes endocrines, autres maladies générales, maladies du sang, empoisonnements chroniques, intoxications	2,3	3,3	3,2	3,3	2,4	2,6	2,6
VI	Maladies du système nerveux et des organes des sens	15,5	23,8	22,7	21,5	19,3	20,9	19,5
VII	Maladies de l'appareil circulatoire . . .	18,8	28,9	27,4	28,1	28,3	32,1	29,1
VIII	Maladies de l'appareil respiratoire. . .	16,9	25,7	19,1	19,5	18,7	23,3	20,2
IX	Maladies de l'appareil digestif	7,5	10,7	9,5	9,2	8,5	8,0	10,5
X	Maladies de l'appareil urinaire et de l'appareil génital.	5,5	8,6	8,6	8,9	7,5	8,9	7,1
XI	Maladies de la grossesse, accouchement, état puerpéral	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3
XII, XIII	Maladies de la peau, du tissu cellulaire, des os, des organes de la locomotion.	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5
XIV, XV	Vices de conformation congénitaux, maladies du premier âge	2,9	3,6	3,0	3,3	3,4	3,3	4,8
XVI	Sénilité.	19,3	20,8	15,8	16,1	15,8	16,7	18,2
XVII	Morts violentes ou accidentelles . . .	6,7	12,7	7,4	7,0	9,1	24,0	9,7
XVIII	Causes non spécifiées ou mal définies. .	31,4	28,1	20,2	16,3	14,7	18,2	14,9
TOTAL . .	Toutes causes réunies	153	203	172	169	163	194	167

Ces éléments sommaires sans indication de sexe ni d'âge ne peuvent donner qu'une idée très générale de l'évolution de la mortalité suivant la cause; c'est uniquement sous cet angle qu'elles doivent être considérées.

On remarquera d'abord que la qualité des statistiques des causes de décès s'est sensiblement améliorée depuis 1936. Alors qu'à cette époque 20 % des décès étaient dus à des causes non spécifiées ou non déclarées cette proportion a été réduite à 9 % au cours des trois dernières années considérées. Tout en restant insuffisante, cette amélioration a été sensible. Sa répercussion automatique sur les taux des 17 autres groupes de causes ne doit pas être perdue de vue.

Compte tenu de cette réserve, l'examen des divers taux appelle les constatations suivantes : les maladies infectieuses et parasitaires ont provoqué une forte poussée de mortalité en 1940; depuis lors, les victimes de ces causes ont tendance à diminuer, tout en restant proportionnellement plus nombreuses qu'en 1936. Rappelons qu'elles comprennent les décédés par tuberculose qui accusent les fréquences ci après (pour toutes catégories de tuberculoses) : 1936 : 11,9; 1940 : 13,4; 1941 : 15,8; 1942 : 15,4; 1943 : 14,2; 1944 : 12,0. Après avoir atteint un maximum en 1941, le taux des décès dus à cette cause a été en dégression pour retrouver en 1945 son niveau d'avant guerre.

En revanche, les ravages faits par le cancer et les autres tumeurs, favorisés par le vieillissement de la population, deviennent plus importants d'une année à l'autre : 17,1 en 1945 contre 10,6 en 1936. Les maladies du système nerveux et surtout celles de l'appareil circulatoire sont en progrès notables. Enfin, on constate en 1945 une plus forte proportion de décès dus à la débilité congénitale, à des vices de conformation congénitaux et à des naissances prématurées. En revanche, on trouve de moins en moins de décès par sénilité, ce qui ne doit pas signifier intégralement : diminution de la mortalité des vieillards, mais aussi : spécification plus précise qu'autrefois des causes de décès; trop de décès se trouvaient alors groupés sous la rubrique « sénilité ». Quant aux morts violentes ou accidentelles, leur fréquence est fonction des événements militaires avec des pointes en 1940 et 1944.

Balance des naissances et des décès. — Le relèvement du nombre des naissances et la forte diminution de celui des décès ont presque rétabli l'équilibre démographique : le surplus de décès ne s'élève qu'à 6.000. C'est l'excédent le plus faible qui ait été enregistré depuis 1935. Il est loin d'avoir été général : les naissances ont dépassé les décès dans 35 départements, annonçant, pour l'année suivante, un renversement de la situation démographique.

Perspectives pour 1946.

Cette année verra un nombre record de mariages et de naissances. Les résultats partiels dont on dispose actuellement permettent d'escompter pour les neuf premiers mois 400.000 mariages, 640.000 naissances et 410.000 décès environ. Cet heureux résultat sera accompagné d'une baisse appréciable de la mortalité infantile dont le taux se situera aux environs de 72 pour 1.000 nés vivants. Dans ces conditions, il ne serait pas surprenant de voir le nombre des naissances de l'année 1946 dépasser 850.000 et celui des décès demeurer inférieur à 600.000, de sorte que le bilan de l'année se solderait par un excédent de plus de 250.000 naissances, *résultat sans précédent depuis l'origine des statistiques.*

Méfions-nous, cependant de considérer cet état de choses comme le début d'une époque de prospérité démographique. La surnatalité de 1946 est le résultat combiné de la nuptialité exceptionnelle due aux mariages différés et de la présence des générations abondantes des années 1921 à 1925 dans le groupe des mères âgées de vingt à vingt-quatre ans, c'est-à-dire à l'âge de la plus forte fécondité. Ces deux facteurs ne produiront leurs effets que pendant une période relativement courte à l'issue de laquelle le problème de la natalité restera entier.

Perspectives jusqu'à l'an 2.000.

Il existe des méthodes permettant de calculer, sous certaines hypothèses, l'importance et la composition d'une population dans un avenir plus ou moins éloigné. De tels calculs ont été effectués en 1932 et 1936 par M. Sauvy, actuellement directeur de l'Institut national d'Études démographiques. Les résultats en sont connus. Cependant, la dernière guerre a trop profondément modifié l'importance et la structure de la population française pour que l'on puisse tirer aujourd'hui de ces prévisions des conclusions adaptées aux circonstances actuelles. Aussi l'Alliance nationale contre la Dépopulation, soucieuse de faire toute la lumière sur l'angoissant problème de la natalité française, a-t-elle fait procéder à de nouvelles évaluations. Ce travail, confié à M. Pierre Depoid, a fait l'objet d'une publication sous le titre : *Perspectives démographiques de la France de demain* (1) dont nous extrayons les lignes suivantes :

« Pour servir de base à ses calculs, M. Depoid a évalué la population française et sa composition par âge au 1^{er} janvier 1946 en tenant compte des importants changements survenus depuis dix ans...

« Partant de cette base, M. Depoid a calculé les nombres annuels de naissances, en appliquant aux femmes en âge de procréer les taux de fécondité correspondant aux six hypothèses envisagées (celles où le taux de reproduction nette serait égal, avec la mortalité considérée, à 0,7, 0,8, 0,9, 1,0, 1,1, 1,2), taux qui, dans chaque cas, varient considérablement suivant l'âge des femmes; il a calculé les nombres de décès en appliquant à toute la population les taux de mortalité de 1933-1938 (2) et, par la différence entre les naissances et les décès à chaque âge, il a déterminé l'effectif total de la population en chaque année et sa répartition par groupes d'âge de 5 ans. »

Nous nous bornerons à reproduire les résultats auxquels a abouti l'auteur, en indiquant dans le tableau ci-après le chiffre de la population de la France en l'an 2.000, dans les diverses hypothèses envisagées, et la proportion de vieillards par rapport aux adultes :

Taux de reproduction nette.	0,7	0,8	0,9	1,0	1,1	1,2
Population en millions.	26	30	34	39	44	49
Proportion des vieillards (+ 60 ans) par rapport aux adultes (20-60 ans).	0,45	0,38	0,34	0,31	0,28	0,25

(1) Alliance Nationale contre la dépopulation, 217, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8^e).

(2) Service national des Statistiques : Série : *Études démographiques*, fascicule 5, 1945.

Est-il nécessaire d'ajouter quoi que ce soit à la tragique éloquence de ces nombres? Rappelons seulement que le taux actuel de reproduction nette est de 0,9. Le tableau ci-dessus nous apprend que même un taux de remplacement égal à l'unité n'est pas suffisant pour maintenir jusqu'à l'an 2.000 la population française à un niveau actuel de 40 millions. Conclusion : Pour empêcher la France de devenir une petite nation de vieillards, il faut réduire sa mortalité — ce qui est possible en engageant une lutte énergique contre les grands fléaux sociaux (dont l'alcoolisme n'est pas le moindre) — accroître sa fécondité de 20 % et pratiquer une politique d'immigration sélectionnée.

III. — *Mouvement de la population en divers pays étrangers.*

Le tableau ci-après fournit l'évolution des taux démographiques de quelques pays en 1943 et 1944 comparativement à l'année d'avant-guerre 1938. En général, les taux de mortalité ne tiennent pas compte des militaires décédés par faits de guerre, mais ils comprennent, au moins partiellement, les victimes civiles de la guerre.

PAYS	NUPTIALITÉ			NATALITÉ			MORTALITÉ			MORTALITÉ INFANTILE		
	1938	1943	1944	1938	1943	1944	1938	1943	1944	1938	1943	1944
	Proportions pour 10.000 habitants									Proportion pour 1.000 nés vivants		
Belgique (1)	73	63	55	158	146	150	125	131	151	73	67	77
Danemark	89	93	93	181	214	226	103	96	102	59	45	48
France	65	57	55	145	157	164	156	162	193	65	75	77
Pays-Bas	77	72	55	205	230	240	85	101	117	37	40	"
Angleterre et Galles	88	71	72	151	163	178	116	121	119	53	49	46
Irlande du Nord	67	78	74	200	242	236	137	134	"	75	76	"
Écosse	78	74	72	177	184	186	126	133	129	70	65	65
Suède	92	95	96	149	193	"	115	101	108	42	29	30
Suisse	74	83	79	152	192	194	116	110	119	43	40	42
Canada	79	94	85	205	240	238	95	100	97	63	54	55
États-Unis	102	118	"	176	215	202	106	109	106	51	40	40
Argentine	"	79	84	"	244	258	"	105	107	"	78	80
Australie	90	94	93	175	207	210	96	103	95	38	36	31
Palestine	"	126	98	"	434	444	"	148	135	"	96	87

(1) En 1938 et en 1944 y compris Eupen, Malmédy et les autres localités libérées en 1944.

La mortalité infantile mise à part, les phénomènes démographiques constatés en France en 1944 se retrouvent à peu près dans la plupart des pays considérés. Les résultats de l'année 1945 faisant actuellement défaut pour presque tous les pays, les comparaisons devront s'arrêter à l'année 1944.

Nuptialité. — Dans les pays libérés par les armées alliées, la nuptialité a atteint, comme en France, un minimum en 1944 : Belgique et Pays-Bas ont le même taux que la France (55) ; il est inférieur à celui de 1938. La Suisse a suivi le même mouvement tout en conservant en 1944 un taux supérieur à celui d'avant-guerre. En Angleterre, en Écosse et au Danemark la nuptialité s'est maintenue sans changement.

Natalité. — Dans presque tous les pays européens, en Argentine, Australie et Palestine, le taux de 1944 est, comme en France, supérieur à ceux de 1943 et de 1938 (excepté pour la Belgique où même le taux de 1945 (153) est inférieur à celui de 1938. En revanche, la natalité a fléchi de 1943 à 1944 au Canada et aux États-Unis. L'effort de guerre considérable réalisé par la Grande-Bretagne en 1944 s'est traduit par une baisse de la natalité dont le taux est tombé de 178 en 1944 à 164 en 1945.

Mortalité. — L'accroissement de mortalité relevé en 1944 en Belgique, aux Pays-Bas et au Danemark, peut s'expliquer par les combats de la libération. Mais le même phénomène a été observé dans des pays non touchés par la guerre, tels que la Suisse et la Suède. En revanche, la mortalité a baissé en Angleterre, en Écosse, au Canada et aux États-Unis.

Mortalité infantile. — La Belgique est le seul pays européen à mortalité infantile aussi forte qu'en France (77 ‰ en 1944). Dans les autres pays considérés, la mortalité de la première année reste au-dessous de ce niveau. De plus, les deux pays précités sont les seuls à accuser, en 1944, une mortalité infantile plus élevée qu'en 1938. En 1945, le taux français (108) dépassera nettement le taux belge (95) ; il sera vraisemblablement le plus élevé des taux considérés, à moins que l'Argentine et la Palestine, où la mortalité infantile dépassait celle de la France en 1944, ne voient également leur taux s'élever très sensiblement, ce qui n'est guère probable. Devant cette situation tristement privilégiée de la France, aucun effort ne devrait être épargné pour sauvegarder la vie des nouveau-nés et conserver ainsi le plus large bénéfice possible de l'amélioration de la fécondité.

Paul Gasc.